

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN
Capital 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

Le, 5 Mai 1967

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

NOTE D'INFORMATION N° 32

VEHICULES «D» TOUS TYPES

CIRCUITS HYDRAULIQUES

L'introduction du liquide L.H.S.2 (ou produits analogues d'origine végétale ou synthétique) dans le circuit hydraulique des véhicules prévus pour utiliser le L.H.M., ou de L.H.M. dans le circuit des véhicules prévus pour utiliser le L.H.S.2, entraîne une destruction très rapide de toutes les pièces en caoutchouc (joints, membranes, etc ...).

I

En cas de mélange accidentel de liquide depuis peu de temps et si aucune anomalie apparente ne s'est manifestée dans le comportement des organes hydrauliques du véhicule, effectuer les opérations suivantes :

1°/ Vidanger et rincer le circuit hydraulique.

Mettre le véhicule en position basse.

- ouvrir la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur
- vider l'accumulateur de frein (voir Opération DX.00 du Manuel de Réparations n° 527)
- vidanger le liquide contenu dans le réservoir.

a) Véhicules fonctionnant au L.H.S.2.

- Verser 4 litres d'héxylène-glycol dans le réservoir.
- Faire fonctionner tous les organes hydrauliques pendant 20 à 30 minutes et vidanger l'héxylène-glycol en opérant comme indiqué ci-dessus.

- Débrancher les tubes de retour de fuites des pare-poussières de cylindres de suspension et vider le liquide contenu dans ces pare-poussières.

b) Véhicules fonctionnant au L.H.M.

- Les opérations à effectuer sont identiques à celles indiquées en (a) mais le liquide à utiliser doit être de l'huile de rinçage moteur ou de l'huile de vaseline (ou du L.H.M.).

2°/ Vérifier les blocs pneumatiques.

Les membranes des blocs pneumatiques se détériorent rapidement à la suite d'un mélange de liquides - l'examen des blocs pneumatiques peut donc donner une indication valable sur l'état de l'installation hydraulique.

- Déposer l'accumulateur principal.
- Déposer les blocs de suspension et déposer les amortisseurs.
- Vérifier que les membranes ne sont pas détériorées : si les membranes se sont déformées sous l'action d'un liquide non conforme, la pastille de tôle protégeant la membrane ne se trouve plus en face des orifices de passage de liquide.
- Contrôler la pression de gonflage des blocs pneumatiques, de l'accumulateur de freins et de l'accumulateur principal (voir Opération DX. 433-3 §§ 24 à 27 du Manuel de Réparations n° 527), les pressions de gonflage doivent être normales.

Si un ou deux blocs seulement sont douteux ou détériorés les remplacer.

Si tous les blocs sont détériorés se reporter au chapitre II.

- Monter les amortisseurs sur les blocs pneumatiques de suspension, monter l'accumulateur principal, l'accumulateur de freins et les blocs de suspension sur le véhicule.

3°/ Faire le plein du réservoir de suspension avec un liquide conforme.

4°/ Effectuer une longue purge du circuit de freinage, en ne réutilisant pas le liquide qui coule pendant la première minute.

5°/ Noter soigneusement le niveau du liquide dans le réservoir :

- le véhicule étant stabilisé en position route, noter le temps entre deux conjonctions et le temps de charge de la pompe, le moteur tournant au ralenti,
- juger de la souplesse de la suspension en manoeuvrant le véhicule par les pare-chocs avant et arrière,
- juger le comportement au freinage du véhicule,
- sur DS et Break, arrêter le moteur, mettre le véhicule en position basse et compter le nombre de coups de frein nécessaire pour obtenir l'allumage du voyant rouge de freins.

6°/ Pendant une semaine d'utilisation, vérifier qu'il n'y a aucun changement par rapport aux remarques effectuées comme indiqué au § 5. Le niveau de liquide de suspension ne doit pas varier sensiblement (sauf peut-être au début par suite du remplissage des pare-poussières).

7°/ Après une à deux semaines d'utilisation, effectuer une nouvelle vidange du circuit hydraulique et purger de nouveau le circuit de freinage sans réutiliser le liquide.

II

Si le véhicule a circulé longtemps avec le mélange de liquides, des anomalies sont apparues dans le comportement des organes hydrauliques : suspension dure, comportement anormal des freins, fuites, etc ...

Les blocs pneumatiques sont détériorés ainsi que la plupart des pièces en caoutchouc.

Il est alors nécessaire de déposer les différents organes hydrauliques pour nettoyage et échange de toutes les pièces en caoutchouc (joints, membranes, protecteurs, etc ...)

Pour les véhicules fonctionnant au L.H.M. rincer les pièces :

1°) à l'essence

2°) à l'alcool

puis les souffler à l'air comprimé sec.

Pour les véhicules fonctionnant au L.H.S. 2 rincer les pièces :

1°) à l'alcool

2°) à l'essence

3°) à l'alcool

puis les souffler à l'air comprimé sec.

Dans les deux cas, remplacer l'accumulateur principal, l'accumulateur de frein, les blocs pneumatiques.

Les tubes et faisceaux hydrauliques métalliques et plastiques doivent être rincés en injectant à la seringue :

- essence puis alcool pour véhicules fonctionnant au L.H.M.
- alcool puis essence, puis alcool pour véhicules fonctionnant au L.H.S.2
- terminer en soufflant à l'air comprimé sec

Cette opération peut-être faite sur véhicule sans dépose des faisceaux. Il n'est pas nécessaire de changer les joints des raccords qui n'auront pas été démontés.

Changer tous les tubes et pare-poussières en caoutchouc.